

Léo Lagrange Ouest est une association d'éducation populaire à laquelle la mairie de Brécé a confié la gestion de l'animation jeunesse au 1^{er} septembre 2019.

LES RÈGLES DE VIE DE L'ANIMATION JEUNESSE

Ces règles s'appliquent et s'imposent à toute personne utilisatrice des locaux.

- Chacun se doit de respecter l'autre, jeunes, animateurs et adultes présents, ainsi que le matériel, les locaux et l'environnement extérieur.
- Respect des horaires des activités et engagement de participation à celles-ci.
- Il est interdit de fumer dans les locaux et dans les véhicules.
- Il est interdit d'introduire des substances nocives (alcool, produits illicites...)
- Toute dégradation constatée, et volontaire, entraînera facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés
- En cas de non-respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises

MATÉRIEL À FOURNIR

Les familles doivent s'informer auprès de l'équipe d'animation ou se référer au programme pour connaître la tenue adaptée aux activités.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

LE JEUNE :

Nom : Prénom : Fille Garçon

Date de naissance :/...../..... Etablissement scolaire :

Portable jeune : E-mail jeune :

SES RESPONSABLES LÉGAUX :

Père : Mère : Tuteur :

Adresse familiale :

Code Postal : Ville :

Tel domicile / Portable : E-mail :

Régime général : CAF MSA Autre :

N° d'allocataire :

Le n° d'allocataire est obligatoires pour pouvoir bénéficier du tarifs CAF/MSA sans celui-ci nous le tarif fort sera automatiquement appliqué.

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Numéros de sécurité sociale :

Vaccinations obligatoires : Se référer au carnet de santé et en **joindre une copie**. Si le jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Le jeune présente-t-il des troubles de santé ? (ex. : allergies, asthme, eczémaetc...) oui non

Si oui, joindre un certificat médical précisant le trouble, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Autres recommandations des parents :

.....
.....

Nom du médecin traitant :

N° tel : Adresse :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) M. ou Mme autorise mon enfant :

A participer aux activités organisées par l'équipe d'animation

A être pris en photo dans le cadre des activités et permet l'utilisation de celles-ci pour la promotion de l'espace jeunes (forums, site de la Communauté de communes...)

A quitter seul l'Espace Jeunes, dès la fin des activités :

Si non, lister les noms de personnes autorisées à récupérer le jeune :

Autorise Léo Lagrange Ouest à prendre toutes les mesures utiles et à faire prodiguer tous les soins nécessaires en cas d'accident (médecin, hospitalisation...), et m'engage à rembourser les honoraires médicaux et les frais pharmaceutiques.

La responsabilité de Léo Lagrange Ouest et des responsables d'activités, n'est engagée que durant les heures effectives de fonctionnement et de présence du jeune. L'association Léo Lagrange Ouest est assurée à la MAIF. Nous vous conseillons toutefois de souscrire une assurance extrascolaire.

Les informations collectées dans ce dossier et les pièces annexées font l'objet d'un traitement. Le service Animation Jeunesse du site Léo Lagrange de Brécé recueille et traite les informations demandées dans ce dossier pour les finalités suivantes : gestion des inscriptions à l'Espace Jeune. Les informations sont traitées par le service Animation Jeunesse et sont conservées pendant 1 an. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives. Les informations recueillies sont également destinées à assurer votre enfant pendant l'accueil au sein de l'Espace Jeune. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'animateur Jeunesse par mail à brece.jeunesse@leolagrange.org ou auprès de la coordinatrice enfance-jeunesse de Brécé par mail à brece@leolagrange.org. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'adhésion annuelle est de 3 €. Cette fiche est à renouveler chaque année au mois de septembre : Valable du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

Je soussigné(e) M. ou Mme
parent de
déclare exacts tous les renseignements portés sur cette
fiche et m'engage à avertir l'espace jeunes de toutes
modifications.

Signature du tuteur légal :

Je soussigné(e)atteste
avoir pris connaissance du règlement intérieur et
m'engage à m'y conformer.

Signature du jeune :

Nous n'exceptons pas les dossiers incomplets, merci de vous assurer qu'aucune pièces demandées ou éléments ne manque.

ESPACE RESERVE AUX ANIMATEURS :

- N° d'allocataire
- Adhésion 3€
- Copie du carnet de vaccinations
- Autorisations des parents
- Certificat médical (si nécessaire)